

**COMMUNE DE
L'HORME**
Loire

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL**

L'An Deux Mil Vingt Quatre, le 25 mars,
Le Conseil Municipal de la Commune de L'HORME, dûment convoqué, s'est
réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Julien
VASSAL, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal :
Le 12 mars

Nombre de Conseillers	
En exercice	21
Présents	18
Votants	18

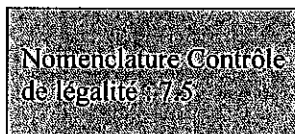
Présents : VASSAL Julien, HOSPITAL Angélique, PATTÉ Raphaël, DESPINASSE Lucille, DUGOUGEAT Céline, BERNOU Philippe, NUNEZ Dominique, BECH Françoise, LOUSSERT Emilie, CHAPUIS Laurent, VINCENT Pierre, SAILLIER Cindy, DECHAZERON Myriam, CHARVIEUX Sandra, ROSIER Franck, LLAVORI Rémy, MATHEVON Marilyne, PAYRE Damien.

Absent(s) excusé(s) :

Absent(s) : MORRELLON Yoann, HAMMACHE Nordine, MILHE Alexandre.

Secrétaire de séance : VINCENT Pierre

Délibération : 2024/18
Finances/délibération :
Subventions aux
associations – Exercice
2024



Monsieur le Maire rappelle/expose :

- Considérant le contexte économique et ses conséquences diverses et variées pour le monde associatif, il convient d'être particulièrement attentif afin, notamment, de ne pas pénaliser davantage les associations impactées et leur trésorerie ;
- Considérant que certaines associations n'ont pas été en mesure de déposer leur dossier complet de demande de subvention au titre de l'exercice 2024 ;

Monsieur le Maire invite l'assemblée délibérante à se prononcer sur l'attribution de subventions aux associations et, le cas échéant, à bien vouloir voter les subventions aux associations, au titre de l'exercice 2024, étant précisé que des modifications ou ajustements éventuels pourront intervenir ultérieurement.

☛ **L'assemblée délibérante décide à l'unanimité d'approuver :**

- Le principe et le versement des subventions de fonctionnement au titre de l'exercice 2024 dans les domaines suivants :

Sports	Loisirs Animation	Culture	Scolaire, enseignements, parents d'élèves
Ramassage scolaire	Apprentissage Professionnel	Prévention routière	Commémorations Divers, festivités

Conformément au tableau ci-après :

Liste des associations	2023	Date signature contrat engagement républicain (CER)	2024	2024 exceptionnelle
Association Familiale Laïque	0€	Non transmis	0€	1 440€
U.S.H. Basket	7 000 €	Non transmis	7 000 €	
U.S.H. Football	7 000 €	20/12/2023	7 000 €	
U.S.H. Gym	0€	22/12/2023	2 500€	
L'Horme Tennis de Table	800 €	07/12/2023	800 €	
Association sportive Péranque de L'Horme	1 000 € (téléthon)	20/12/2023	1 000 € (Téléthon)	
Hand ball St Chamond - Pays du Gier	1 500 € fonctionnement		1 500 € fonctionnement (sous réserve transmission CER signé)	
Association "Chasseurs L'Hormois"	200 €	19/12/2023	200 €	
Badminton Pays du Gier	500€	12/12/2023	500 €	
Ensemble Harmonique de L'Horme	10000 €	10/12/2023	10 000 €	
Groupe Artistique L'Hormois	Pas de demande déposée	02/01/2024	0€	
C.E.R.P.I. Pays du Gier	500 €	30/11/2023	0€	
Université pour Tous Val de Gier	75 €	14/12/2023	75 €	
Association Ramassage Scolaire L'Horme	12 000 €	20/12/2023	12 000 €	
Centre formation bâtiment & TP Loire St Etienne	75€		15€/élève L'Hormois (4 élèves)	
Lycée agricole de Nandax			15€ / élève L'Hormois (1 élève)	
Collège Exbrayat	Pas de demande déposée		Pas de demande déposée	
Comité de jumelage L'Horme	Pas de demande déposée	17/01/2024	0€	
Sport loisirs l'Hormois Volley	Pas de demande déposée		Pas de demande déposée	
Team BGV	Pas de demande déposée	19/12/2023	0 €	
FCPE Le Bourg	140 € + 0,5 €/élève = 0€		Pas de demande déposée (140€ + 1€/élèves (156+85) et proportionnel au nombre d'adhérents)	
PEEP Le Bourg	140 € + 1 €/élève = 140€ + 254€	18/12/2023	140€ + 1€/élèves (156+85) et proportionnel au nombre d'adhérents	100€
APEL	140 € + 1 €/élève l'Hormois = 140€ +163€	22/12/2023	140 € + 1€/ élève l'Hormois (168) soit 308€	
Les Jardins Ouvriers	200€	22/11/2023	0€	3 500€
Tous en Sports	800 €	06/12/2023	800 €	
VW Passion 42	50€	01/12/2023	0€	
TOTAUX	42 475 €		44 139,00€	5 040 €

L'HORME, le 26 mars 2024

Le Maire

J. VASSAL

Le Secrétaire

P. VINCENT

